

Saint Jean de Soudain

Bulletin municipal

Octobre 2020

Mesdames, Messieurs,

La crise sanitaire qui s'est installée dans la durée nous contraint à nous adapter en permanence. Malgré cette situation, personnels et élus restent mobilisés sur leurs missions essentielles. A la lecture de ce bulletin, vous pourrez découvrir les différents sujets qui ont jalonné l'activité de la municipalité ces trois derniers mois.

L'école a fait l'objet d'une attention particulière. Plusieurs interventions techniques sur les bâtiments ont permis de régler une série de dysfonctionnements. Fourniture d'équipements et de matériels au profit des enseignants et des personnels périscolaires ont aussi concouru à améliorer la qualité du service rendu aux enfants.

Comme vous avez pu le constater, nous déployons des moyens importants en matière d'entretien des espaces verts, de réparation et d'aménagement de la voirie mais beaucoup reste à faire.

Le renouvellement de l'ensemble du parc informatique de la mairie et de la médiathèque touche à sa fin. Il va contribuer à améliorer l'efficacité de l'outil de travail et le confort d'utilisation.

Sur le front de l'activité économique, le nouveau Lidl devrait avoir ouvert ses portes lorsque vous recevrez ce bulletin. Un permis de construire a été déposé en lieu et place de l'ancien établissement pour accueillir deux restaurants et une brasserie. A proximité, le projet de la Maison THIRIET en remplacement de l'enseigne RICOT a fait l'objet d'un déféré préfectoral contre une décision du maire prise lors du précédent mandat. Le contentieux court toujours. Convaincus qu'une alternative est envisageable pour sortir de cette impasse, tous les acteurs de ce dossier se sont retrouvés à la mairie de Saint Jean de Soudain, fin septembre, afin de trouver une alternative permettant de sortir de cette situation. D'ici quelques semaines, je serai en mesure de communiquer davantage sur ce point.

Sur le plan de la solidarité, le CCAS est intervenu à deux reprises pour apporter son concours à des personnes dont la situation nécessitait une aide d'urgence.

Enfin, la réflexion sur le projet de réhabilitation du bâtiment situé entre l'ancienne école et l'église devrait se préciser (locaux associatifs et logement d'urgence). Trois visites à destination des associations, du CCAS et des élus ont été organisées.

N'hésitez pas à nous contacter.

Avec mes sentiments dévoués,

Le maire,

Alain COURBOU



Accueil Mairie : du lundi au samedi de 9 h à 12 h - Tel. 04 74 97 11 57

Retrouvez les actualités de la commune, des VDD
et de nombreux renseignements pratiques
sur notre site Internet www.saintjeandesoudain.fr

Travaux de voirie

Cet été, les agents des Services techniques de la commune ont procédé au rebouchage des trous en formation sur l'ensemble des chemins goudronnés avant que la société Eiffage ne procède à l'étalement de 12 tonnes de PATA sur 14 km de voirie communale, en priorité sur les routes les plus fréquentées (route de Vignieu, route du Salérieu...).

Le PATA... qu'est-ce ?

Le **Point à Temps Automatique** est une technique qui consiste à réparer des couches de roulement des chaussées en des points où celles-ci ont subi des dégradations de surface.

Le PATA est né du regroupement d'une épandeuse de liant et d'un gravillonneur installés sur un même châssis. Ces deux éléments fonctionnent de manière synchronisée : le liant fait office de colle pour les gravillons qui doivent être déposés au bon moment, d'où l'expression : le « point à temps ». Le dosage est prédéfini et le régulateur automatique de vitesse se charge de maintenir le porteur à 4 km/h de moyenne, la vitesse d'avancement influant sur le dosage de gravillons à projeter.



Élagage

Afin de dégager la visibilité et rétablir de bonnes conditions de circulation, les Services techniques ont procédé à un élagage sévère le long des bas-côtés et fossés de la majorité des routes et chemins de la commune.

Nous rappelons aux propriétaires d'arbres qu'ils ne doivent pas les laisser empiéter sur le domaine public.

Réhabilitation de l'ancienne école



Les travaux d'aménagements intérieurs se poursuivent. L'ensemble des cloisons de séparation et les plafonds ont été réalisés, l'électricité, la plomberie, les équipements sanitaires et la pose du carrelage sont en cours. Les poseurs de sols souples interviendront dans la foulée.

Ce bâtiment accueillera quatre logements : un T1 et un T3 au rez-de-chaussée accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite, un T1 et un T3 à l'étage.

Le chantier s'achèvera avec l'aménagement d'un parking réservé aux locataires à l'arrière de l'immeuble.

École : quid de cette rentrée 2020 ?

L'école a rouvert ses portes à 155 élèves répartis dans 7 classes.

Le ramassage scolaire, les garderies du matin, du midi et du soir, la cantine avec repas chauds, ont repris avec une application rigoureuse des gestes barrières et la désinfection quotidienne des locaux et des équipements.

De nouveaux éléments sont venus améliorer les conditions de travail de chacun : une photocopieuse pour la maternelle, un four à micro-ondes, une machine à laver, un placard pour les jeux de la garderie, des talkies walkies pour les communications entre les personnels, du mobilier (pour les élèves et la directrice).

Parmi les activités proposées :

- Comme chaque année à la rentrée, les élèves de CP ont pu bénéficier d'une quinzaine de cours de natation.
- L'accueil des classes à la bibliothèque n'est pas possible en cette période mais les bibliothécaires ont repris leurs interventions dans les classes et, à cette occasion, leur prêtent une sélection de livres vers lesquels les enfants n'iraient pas spontanément.
- Bien en phase avec les préoccupations environnementales, des bacs réalisés par l'équipe des Services techniques ont été installés derrière la cantine et les élèves du CP et du CE1 se sont découvert une vocation de petits jardiniers : ils ont été ravis de planter des fraisiers et des framboisiers dont ils espèrent bien goûter les fruits l'été prochain !



- Des sorties « découverte de la nature » sont proposées à plusieurs classes. La première a eu lieu le 9 octobre autour de l'étang de la Fricolière. L'objectif de ce projet mené par 3 classes est de travailler sur les corridors biologiques. Au cours de cette visite, les enfants ont pu bénéficier des explications d'un intervenant de la Trame verte et observer les caractéristiques des oiseaux vivant dans cet écosystème ; grâce à des clés de détermination, ils ont identifié les insectes présents autour de l'étang.

Repas des aîné.e.s 2020

**En raison de la crise sanitaire, le banquet des aîné.e.s n'aura pas lieu cette année.
Le CCAS a décidé que la somme allouée au repas serait ajoutée à celle
du bon d'achat individuel offert habituellement.**

**A titre exceptionnel, le montant de ce bon 2020 sera donc porté à 75 euros.
Chaque bon sera accompagné du dessin d'un des enfants de l'école.**

Visite guidée

La commune dispose encore d'un bâtiment inutilisé depuis le transfert de l'école. Il est situé route de Saint Chef et abrite la salle Régis Fleury. Il a accueilli il y a quelques années une salle de classe, la cantine et une salle informatique.

Pour encourager et faciliter les initiatives associatives, la municipalité envisage d'exploiter ce bâtiment en lui donnant une nouvelle destination : les rez-de-chaussée et premier étage pourraient être aménagés au profit des associations, leur donnant ainsi la possibilité de se réunir et pratiquer leurs différentes activités dans un cadre agréable et fonctionnel.



Le deuxième étage pourrait accueillir un logement d'urgence afin d'héberger des personnes sinistrées ou victimes de violences intra familiales, le temps que leur situation se stabilise.

Quant à l'espace extérieur actuellement en friche et situé à l'arrière de la maison, il pourrait faire l'objet d'une étude dont l'objectif serait de redonner vie et attractivité à ce lieu qui fut la cour de récréation de nombreux petits Saint Jeannais.

Les représentants des associations et les membres du CCAS ont été invités à visiter le bâtiment. Ils peuvent faire part de leurs suggestions éventuelles à l'adresse nadine.richard-beaumont@saintjeandesoudain.fr

Informations pratiques

À 16 ans... « Journée DÉFENSE et CITOYENNETÉ »

Tout jeune Français, dès **16 ans**, doit se faire recenser en mairie muni de son livret de famille, sa carte nationale d'identité et un justificatif de domicile, pour être convoqué à la journée défense et citoyenneté.

Important : à l'issue de cette démarche, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, etc ...).

Inscription sur les listes électorales

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales de la commune de résidence.

L'inscription est automatique pour les jeunes de 18 ans ainsi que pour une personne ayant obtenu la nationalité française après 2018.

En dehors de ces situations, la demande d'inscription se fait via www.service-public.fr

Dans tous les cas, il faut remplir les conditions suivantes :

- avoir au moins 18 ans la veille du jour de l'élection,
- être français et jouir de ses droits civils et politiques.

Il est possible de s'inscrire toute l'année. Toutefois, pour pouvoir voter lors d'une année d'élection, il faut accomplir cette démarche au plus tard le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour de scrutin.

Elections prévues en 2021 : départementales et régionales (dates non fixées)

Rentrée difficile pour les associations

Malgré le climat morose et les contraintes sanitaires, plusieurs associations ont participé au forum du 5 septembre. Avec d'autres, elles ont ensuite repris leurs activités : *La soie saint-jeannaise*, *Gymnastique volontaire* pour deux groupes d'adultes et un d'enfants, *Loisirs et pêche La Fricolière*, *Amicale boule*, *Folk des terres froides* qui anime dans la Commune des ateliers de flûte à bec, accordéon diatonique et de chant.

Le 12 octobre, sur décision du préfet, les autorisations d'accueil dans les salles des fêtes ont été réduites à 30 personnes, y compris pour les activités associatives. Cela a contraint le *Club des amis de la danse* à reporter sa rentrée au printemps prochain. Les manifestations programmées fin 2020 par l'*Animation saint-jeannaise*, les *Hauts de Saint Jean* et le *Sou des écoles* ont également dû être annulées.



L'arrêté préfectoral du 23 octobre a suspendu toutes les activités pour plusieurs semaines.

Les coordonnées des associations sont disponibles sur le site Internet de la Mairie www.saintjeandesoudain.fr

Atelier « Traces, graines et indices »



Cet atelier nous a été proposé le samedi 10 octobre par Mme Gilotin du collectif NATURAVIE à l'occasion de la 14^{ème} édition de la Fête de la nature qui avait pour thème « Prenons-en de la graine ! ». Merci à elle d'avoir semé l'envie d'agir et rendez-vous pour l'édition 2021 pour partager de nouveaux temps de découverte et glaner astuces et bons conseils !

Comité des fêtes cherche nouveau président !

La municipalité, voulant se consacrer en priorité aux missions de gestion qui lui incombent, a souhaité dès sa prise de fonctions que le *Comité des fêtes* devienne associatif et soit détaché de l'autorité communale, le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) ne prévoyant d'ailleurs pas qu'une commune porte un comité des fêtes.

Le bureau qui a dirigé le *Comité des fêtes* jusqu'en mai 2020 ne souhaitait pas renouveler son mandat. Une équipe provisoire composée de membres du nouveau conseil municipal a donc été élue fin août. Sa mission est de modifier les statuts du comité afin de le rendre indépendant et d'en préserver les actifs bancaires dans l'attente d'une reprise par un nouveau président et des administrateurs motivés pour animer la vie locale. En cas d'absence de volontaire, le *Comité des fêtes* serait dissout et les fonds restants seraient investis dans divers équipements utiles au milieu associatif saint-jeannais.

Si vous êtes intéressé.e.s, vous pouvez vous présenter en mairie ou écrire à l'adresse nadine.richard-beaumont@saintjeandesoudain.fr avant le 1^{er} février 2021. N'hésitez pas !

« Courir à Saint Jean »

vous donne rendez-vous tous les mercredis à 18 h 50 place de la Mairie pour partager un entraînement convivial sur des parcours variés. Chacun est le bienvenu quel que soit son niveau !



Renseignements au 06 51 76 88 08

Des animations reportées, d'autres maintenues

Les protocoles sanitaires ont eu raison de notre programmation de fin d'année. Les deux animations offrant aux spectateurs une rencontre entre arts visuels, arts de l'écriture et arts de la scène ont dû être reportées à des jours meilleurs :

« **Intercontinentales** » prévue le vendredi 13 novembre : lecture musicale, picturale et dansée par la compagnie L'Arbre avec Lydie Vadrot (danse), Sophie Valera-Garcia (arts visuels) et Jean-Noël Pion (musique)

« **Correspondances sonores** » prévue les samedis 7 et 14 novembre, destinée aux plus de 15 ans et venant en écho au spectacle « Intercontinentales »

La deuxième édition de notre « **Livre à li(v)re** » animée par Aurélien Delsaux, auteur, metteur en scène et comédien de la Compagnie L'Arbre semble également compromise mais nous gardons l'espoir d'un allègement du protocole avant le 4 décembre, date à laquelle elle est programmée.

Nous vous tiendrons informés sur le site Internet

<http://www.saintjeandesoudain.fr/24/vivre-a-saint-jean-bibliotheque---animations>

Samedis 21 novembre et 12 décembre à 10 h et à 11 h, **dans la salle des fêtes**, nous espérons pouvoir accueillir les tout-petits pour un « **P'tit mô'm'en bib** » **nouvelle formule**

dans le respect strict des gestes barrières (port du masque, désinfection, nombre très limité de participants) : chaque famille disposera d'un espace réservé et distancé où elle recevra la visite des animatrices à tour de rôle, pour un conte par-ci, une histoire par-là, une comptine par-ci, une chanson par-là, 3 p'tits tours et puis s'en va ...



Des nouveautés

Nous n'avons pas acheté les 511 romans qui constituent la « rentrée littéraire » mais à St Jean de Soudain et dans les médiathèques du réseau, vous pourrez sans modération satisfaire vos appétits de lecture.

Près d'une centaine de nouveautés viennent compléter l'offre de notre bibliothèque : entre récits autobiographiques, romans miroirs de l'actualité, histoires d'amour ou fables tragi-comiques, nul doute que vous trouverez votre bonheur !

Nos plus petits lecteurs ne sont pas oubliés : de nouveaux albums sont venus rejoindre les bacs. De quoi développer leur imaginaire et les plonger dans l'univers magique des récits !

En pratique

Nous vous accueillons le lundi de 15 h 30 à 17 h 30, le mercredi de 15 h à 17 h 30, le vendredi de 15 h à 20 h et le samedi de 10 h à 12 h

Pendant les vacances scolaires : le vendredi de 15 h à 18 h 30

Abonnement annuel : 10 € -- Tarif réduit : 5 € -- Gratuit jusqu'à 18 ans

Ouvre droit au prêt de 8 livres, 6 revues, 4 CD, 2 DVD et donne l'accès 24h / 24 à des milliers de ressources en ligne (films, livres, musique, albums jeunesse, presse ...).